



This PDF is generated from authoritative online content, and is provided for convenience only. This PDF cannot be used for legal purposes. For authoritative understanding of what is and is not supported, always use the online content. To copy code samples, always use the online content.

# Workforce Management Web for Supervisors Help

Rapport sur les propriétés du contrat

# Rapport sur les propriétés du contrat

Pour créer un rapport sur les propriétés du contrat :

1. Dans l'onglet **Rapports**, sélectionnez **Rapports sur les règles** dans le menu Vues.
2. Sélectionnez **Rapport sur les propriétés des contrats** dans la liste du volet Objets.  
Le premier écran de l'assistant Rapports, **En tête**, s'affiche.
3. Pour imprimer un en-tête sur le rapport, sélectionnez **Afficher l'en-tête** et entrez le texte de l'en-tête dans la zone de texte.
4. Cliquez sur **Suivant**.
5. Sur l'écran **Données**, sélectionnez les contrats à inclure dans le rapport.

## Conseil

Les ensembles métier peuvent être développés pour afficher leurs sites, leurs équipes et leurs agents. Vous pouvez sélectionner n'importe quelle combinaison d'agents ou d'équipes depuis différents sites.

6. Cliquez sur **Terminer**.  
Le rapport s'affiche dans le [Visualisateur de rapports](#).

## Explication du rapport sur les propriétés des contrats

<b>Site [en-tête]</b>	Site sélectionné, fuseau horaire et premier contrat sélectionné. Chaque contrat suivant est affiché séparément.
<b>Nom du contrat</b>	Nom du contrat dont les propriétés sont affichées en dessous.
<b>Heures de travail quotidiennes</b>	Nombre d'heures quotidiennes payées défini pour ce contrat. Les agents attribués au contrat doivent avoir au minimum ce nombre d'heures payées chaque jour.  La valeur est décomposée en trois statistiques de rapport : <b>Min.</b> , <b>Std</b> et <b>Max.</b> représentant les nombres minimal, standard et maximal d'heures payées par jour.
<b>Heures de travail hebdomadaires</b>	Nombre d'heures hebdomadaires payées défini pour ce contrat. Les agents attribués au contrat doivent avoir au minimum ce nombre d'heures payées chaque semaine.  La valeur est décomposée en trois statistiques de rapport : <b>Min.</b> , <b>Std</b> et <b>Max.</b> représentant les nombres minimal, standard

	et maximal d'heures payées par semaine.
<b>Heures de travail de la période de planification du planning</b>	<p>Nombre d'heures quotidiennes payées défini pour la période de planification du planning pour ce contrat. Les agents attribués au contrat doivent avoir au minimum ce nombre d'heures payées dans la période de planification du planning.</p> <p>La valeur est décomposée en trois statistiques de rapport : <b>Min.</b>, <b>Std</b> et <b>Max.</b> représentant les nombres minimal, standard et maximal d'heures payées par période de planification du planning.</p>
<b>Jours de travail hebdomadaires</b>	<p>Nombre de jours de travail hebdomadaires défini pour ce contrat. Les agents attribués à ce contrat doivent être disponibles au moins pour ce nombre de jours chaque semaine.</p> <p>La valeur est décomposée en deux statistiques de rapport : <b>Min.</b> et <b>Max.</b> représentant les nombres minimal et maximal de jours de travail par semaine.</p>
<b>Nombre maximal de jours de travail consécutifs</b>	<p>Nombre maximal de jours de travail consécutifs défini pour ce contrat. Les agents attribués au contrat ne peuvent pas dépasser ce nombre de jours de travail consécutifs.</p>
<b>Période de synchronisation</b>	<p>Période de temps sur laquelle s'opère la synchronisation.</p>
<b>Flexibilité de la synchronisation des plannings quotidiens</b>	<p>Nombre d'heures sur lequel le planning quotidien est supposé être synchronisé.</p>
<b>Type de synchronisation</b>	<p>Type de synchronisation utilisé pour le contrat, p. ex. postes entre les jours de repos, une semaine ou une période de plusieurs semaines, ou encore la période de planification du planning.</p>
<b>Jours de la semaine pour la synch.</b>	<p>Jours de la semaine sur lesquels doit s'opérer la synchronisation.</p>
<b>Disponibilité quotidienne (Heure de début et de fin)</b>	<p>Heures de début et de fin de disponibilité quotidienne de l'agent attribué au contrat.</p>
<b>Premier jour du week-end</b>	<p>Jour attribué ou désigné comme premier jour du week-end, p. ex. vendredi, samedi ou dimanche.</p>
<b>Repos le premier jour du week-end</b>	<p>Nombre de fois que l'agent attribué au contrat peut avoir congé le premier jour du week-end.</p> <p>La valeur est décomposée en trois statistiques de rapport : <b>Min.</b>, <b>Max.</b> et <b>Activé</b>, représentant les nombres minimal et maximal de congés autorisés le premier jour du week-end pour le contrat et l'activation ou non de cette restriction (Oui, Non).</p>
<b>Repos le deuxième jour du week-end</b>	<p>Nombre de fois que l'agent attribué au contrat peut avoir congé le deuxième jour du week-end.</p> <p>La valeur est décomposée en trois statistiques de rapport : <b>Min.</b>, <b>Max.</b> et <b>Activé</b>, représentant les nombres minimal et maximal de congés autorisés le deuxième jour du week-end pour le contrat et l'activation ou non de cette restriction (Oui, Non).</p>

<b>Repos les deux jours du week-end</b>	<p>Nombre de fois que l'agent attribué au contrat peut avoir congé les deux jours du week-end.</p> <p>La valeur est décomposée en trois statistiques de rapport : <b>Min.</b>, <b>Max.</b> et <b>Activé</b>, représentant les nombres minimal et maximal de congés autorisés les deux jours du week-end pour le contrat et l'activation ou non de cette restriction (Oui, Non).</p>
---	---

Chaque catégorie est un élément de la combinaison Contrat/Site indiquée dans l'en-tête du rapport.

Clé

- **Min.**—Minimum
- **Std.**—Standard
- **Max.**—Maximum
- **Synch.**—Synchronisation
- Le tableau **Poste** répertorie tous les postes couverts par le contrat.